

Image not found or type unknown



Vie en couple / partage d'une habitation

Par **Jérôme**, le **18/02/2009** à **16:26**

Bonjour,
Je suis actuellement divorcé et désire m'installer chez ma nouvelle compagne.
Celle-ci possède une habitation sur laquelle elle a un crédit mobilier.
Nous voudrions que cette maison appartienne dorénavant à tous les deux et en partager tous les frais à parts égales : mensualités du crédit, travaux qui ont déjà été effectués ou à faire, frais divers etc.
Comment faire juridiquement, sachant que nous n'avons pour l'instant aucun contrat de vie en commun ?
Merci d'avance pour vos réponses.